

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01478 Numéro SIREN : 532 117 496 Nom ou dénomination : 2R ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 14034

2R ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros

Siège social : 13 rue Michel Berger – 91470 LIMOURS

RCS EVRY 532 117 496

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY



Le : 28 SEP. 2023

Numéro 14036

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 44 136 €, de la façon suivante :

⇒ Aux Autres Réserves

44 136 €

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte de ce que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercices	Dividendes distribués
2021	10 000
2020	0
2019	0

Pour rappel, les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont soumis, depuis 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé «flat tax») de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration des revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Dans ce cas (option au barème progressif), les dividendes continueront à bénéficier de l'abattement de 40% jusqu'ici en vigueur, au profit des associés personnes physiques fiscalement domiciliées en France, conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° du Code Général des impôts.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

DNF

Désignation de l'entreprise : Société 2R ASSOCIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 13 RUE MICHEL BERGER

91470 LIMOURS

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET*

5 3 2 1 1 7 4 9 6 0 0 0 2 8

Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 200	AK	857	343	583
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT					
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	878 563	CV		878 563	878 563
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	40	BE		40	80
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	1 560	BI		1 560	1 560
TOTAL (II)		BJ	881 363	BK	857	880 506	880 786
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 878	BY		23 878	11 578
	Autres créances (3)	BZ	28 177	CA		28 177	17 288
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	49 148	CG		49 148	89 514
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	101 203	CK		101 203	118 380
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	982 566	IA	857	981 708	999 166
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : Société 2R ASSOCIES

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10.000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	518 772	518 772
	Report à nouveau	DH	159 800	98 786
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	44 136	71 014
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	733 708	699 572
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	175 039	221 821
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 984	1 984
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 501	6 496
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 475	42 292
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	27 000	27 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	248 000	299 594
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	981 708	999 166
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	120 394	124 671
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 2R ASSOCIES

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	158 250	FH		FI	158 250	170 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	158 250	FK		FL	158 250	170 000	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	158 251	170 006
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	22 580	23 748
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 031	730
	Salaires et traitements*						FY	56 115	34 251
	Charges sociales (10)						FZ	23 208	17 642
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	240	240
			{ - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	6	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	103 180	76 611
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	55 071	93 395
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 889	2 742
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 889	2 742
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 889)	(2 742)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	53 181	90 653	

Désignation de l'entreprise : Société 2R ASSOCIES										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	9 045	19 639	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	158 251	170 006	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	114 114	98 992	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	44 136	71 014	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *						HP				
			- Crédit bail immobilier						HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD					
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

néant

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

En effet, sur cet exercice comptable, nous avons dû refacturer nos prestations à nos filiales pour les montants initialement prévus dans les conventions.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 200		
Autres participations	878 563		
Autres titres immobilisés	80		
Prêts, autres immobilisations financières	1 560		
TOTAL	880 203		
TOTAL GENERAL	881 403		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 200	1 200
Autres participations			878 563	878 563
Autres titres immobilisés			80	80
Prêts, autres immobilisations financières			1 560	1 560
TOTAL			880 203	880 203
TOTAL GENERAL			881 403	881 403

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	617	240		857
TOTAL GENERAL	617	240		857

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	240				
TOTAL GENERAL	240				

Engagements financiers

L'emprunt bancaire de 130 000 euros, contracté pour le rachat de la Société ESPACE TRANSPORT SERVICES, est garanti de la façon suivante :

- Caution de la SOCAMA à hauteur de 130 000 euros,
- Caution personnelle et solidaire de M Filipe GONCALVES DOS REIS, à hauteur de 32 500 euros,
- Nantissement des parts sociales de la Société ESPACE TRANSPORT SERVICES détenues par la SAS 2R ASSOCIÉS.

Le rachat de la société TANDEM PLUS a été financé par 2 emprunts distincts.

Le 1er emprunt d'un montant de 100 000 euros est un prêt professionnel standard.

Le 2nd emprunt d'un montant de 100 000 euros est un prêt BPIFRANCE délégué.

Ces 2 crédits sont garantis de la façon suivante :

- Nantissement des 700 actions de la société TANDEM PLUS,
- Garantie BPIFRANCE dans le cadre de la convention BPIFRANCE et la Banque, pour le prêt BPIFRANCE DELEGUE,
- Caution personnelle et solidaire de M Filipe GONCALVES DOS REIS, à hauteur de 25 000 euros pour le prêt professionnel standard.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 560		1 560
Autres créances clients	23 878	23 878	
Impôts sur les bénéfices	10 594	10 594	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 350	6 350	
Groupe et associés	11 233	11 233	
TOTAL	53 615	52 055	1 560

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	116	116		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	174 923	47 316	127 606	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 501	11 501		
Personnel et comptes rattachés	13 453	13 453		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 465	7 465		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 423	6 423		
Autres impôts taxes et assimilés	134	134		
Groupe et associés	6 984	6 984		
Autres dettes	27 000	27 000		
TOTAL	248 000	120 394	127 606	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 771			

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 005
Dettes fiscales et sociales	12 312
Autres dettes	27 000
Total	50 434

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4747 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro HT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ANA TRANSPORTS SERVICES	342 985	100.00	15 192
- EXECUTIVE LIMOUSINE SERVICES	166 999	100.00	27 614
- ESPACE TRANSPORT SERVICES	144 118	100.00	22 853
- TANDEM PLUS	346 881	100.00	64 150
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

KRISTELL PENHOAT

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris/Ile de France
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

EXPERTISES COMPTABLES-AUDITS

COMMISSARIATS AUX COMPTES DE SOCIETES

2R ASSOCIES

**Société par actions simplifiée au capital
de 10 000 euros
13 rue Michel Berger
91 470 LIMOURS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

65 rue Anatole France 93 100 MONTREUIL
Tel : 06 09 91 90 65
Mail : kristell.penhoat@orange.fr



"2R ASSOCIES"
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 Euros
R.C.S. EVRY 532 117 496
13 rue Michel Berger
91 470 LIMOURS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 2R ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAS 2R ASSOCIES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

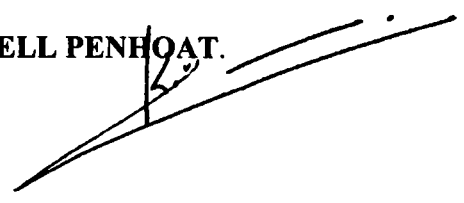
pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTREUIL, le 10 juin 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES,
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DE PARIS,

KRISTELL PENHOAT.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 200	857	343	583	240	41.20
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	878 563		878 563	878 563		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	40		40	80	40	50.00
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 560		1 560	1 560		
Total II		881 363	857	880 506	880 786	280	0.03
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	23 878		23 878	11 578	12 300	106.24
	Autres créances	28 177		28 177	17 288	10 889	62.98
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	49 148		49 148	89 514	40 366	45.09
	Charges constatées d'avance (3)						
Total III		101 203		101 203	118 380	17 177	14.51
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		982 566	857	981 708	999 166	17 457	1.75

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	518 772	518 772		
	Report à nouveau	159 800	98 786	61 014	61.76
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	44 136	71 014	26 877	37.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	733 708	699 572	34 136	4.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	174 923	221 693	46 771	21.10
	Concours bancaires courants	116	128	11	8.94
	Emprunts et dettes financières diverses	6 984	1 984	5 000	251.96
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 501	6 496	5 005	77.05
	Dettes fiscales et sociales	27 475	42 292	14 817	35.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	27 000	27 000		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	248 000	299 594	51 594	17.22
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	981 708	999 166	17 457	1.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

120 394 124 671

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	158 250		158 250	170 000		11 750	6.91
Chiffre d'affaires NET	158 250		158 250	170 000		11 750	6.91
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1	6		5	89.91
Total des Produits d'exploitation (I)			158 251	170 006		11 755	6.91
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			22 580	23 748		1 168	4.92
Impôts, taxes et versements assimilés			1 031	730		301	41.18
Salaires et traitements			56 115	34 251		21 864	63.84
Charges sociales			23 208	17 642		5 566	31.55
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			240	240			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6	1		6	951.67
Total des Charges d'exploitation (II)			103 180	76 611		26 569	34.68
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			55 071	93 395		38 324	41.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 889		2 742		853	31.11
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 889		2 742		853	31.11
2. Résultat financier (V-VI)	1 889		2 742		853	31.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	53 181		90 653		37 471	41.33
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9 045		19 639		10 594	53.94
Total des produits (I+III+V+VII)	158 251		170 006		11 755	6.91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	114 114		98 992		15 122	15.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	44 136		71 014		26 877	37.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	8
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Titres immobilisés	11
Charges à payer	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	12
Honoraires des commissaires aux comptes	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

néant

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

En effet, sur cet exercice comptable, nous avons dû refacturer nos prestations à nos filiales pour les montants initialement prévus dans les conventions.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

11

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 200		
Autres participations	878 563		
Autres titres immobilisés	80		
Prêts, autres immobilisations financières	1 560		
TOTAL	880 203		
TOTAL GENERAL	881 403		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 200	1 200
Autres participations			878 563	878 563
Autres titres immobilisés			80	80
Prêts, autres immobilisations financières			1 560	1 560
TOTAL			880 203	880 203
TOTAL GENERAL			881 403	881 403

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	617	240		857
TOTAL GENERAL	617	240		857

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	240				
TOTAL GENERAL	240				

Engagements financiers

L'emprunt bancaire de 130 000 euros, contracté pour le rachat de la Société ESPACE TRANSPORT SERVICES, est garanti de la façon suivante :

- Caution de la SOCAMA à hauteur de 130 000 euros,
- Caution personnelle et solidaire de M Filipe GONCALVES DOS REIS, à hauteur de 32 500 euros,
- Nantissement des parts sociales de la Société ESPACE TRANSPORT SERVICES détenues par la SAS 2R ASSOCIES.

Le rachat de la société TANDEM PLUS a été financé par 2 emprunts distincts.

Le 1er emprunt d'un montant de 100 000 euros est un prêt professionnel standard.

Le 2nd emprunt d'un montant de 100 000 euros est un prêt BPIFRANCE délégué.

Ces 2 crédits sont garantis de la façon suivante :

- Nantissement des 700 actions de la société TANDEM PLUS,
- Garantie BPIFRANCE dans le cadre de la convention BPIFRANCE et la Banque, pour le prêt BPIFRANCE DELEGUE,
- Caution personnelle et solidaire de M Filipe GONCALVES DOS REIS, à hauteur de 25 000 euros pour le prêt professionnel standard.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 560		1 560
Autres créances clients	23 878	23 878	
Impôts sur les bénéfices	10 594	10 594	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 350	6 350	
Groupe et associés	11 233	11 233	
TOTAL	53 615	52 055	1 560

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	116	116		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	174 923	47 316	127 606	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 501	11 501		
Personnel et comptes rattachés	13 453	13 453		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 465	7 465		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 423	6 423		
Autres impôts taxes et assimilés	134	134		
Groupe et associés	6 984	6 984		
Autres dettes	27 000	27 000		
TOTAL	248 000	120 394	127 606	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 771			

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 005
Dettes fiscales et sociales	12 312
Autres dettes	27 000
Total	50 434

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4747 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro HT

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ANA TRANSPORTS SERVICES	342 985	100.00	15 192
- EXECUTIVE LIMOUSINE SERVICES	166 999	100.00	27 614
- ESPACE TRANSPORT SERVICES	144 118	100.00	22 853
- TANDEM PLUS	346 881	100.00	64 150
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			